ECONOMIE REGION LAUSANNE

Economie Région Lausanne
Rue du Petit-Chêne 38
Case postale 1215
1001 Lausanne

T + 41 58 796 33 46
F + 41 58 796 33 52
info@sic-lausanne.ch

Lausanne

Développement de la Ville et communication
Info presse
Hôtel de Ville
Case postale 6904
1002 Lausanne

T + 41 21 315 25 50
F + 41 21 315 20 10
infopresse@lausanne.ch

COMMUNIQUE DE PRESSE

Un prix pour promouvoir la formation professionnelle

Economie Région Lausanne (ERL) et la Ville de Lausanne lancent aujourd'hui la 8e édition du Prix en faveur de la formation professionnelle. Ce Prix concerne toutes les entreprises qui forment pour la première fois un apprenti ou qui s'engagent de manière significative pour la formation duale. Les dossiers de candidature doivent être déposés d'ici au 30 juin prochain.

ERL (anciennement SIC Lausanne et Environs) s'engage depuis de nombreuses années en faveur de la formation professionnelle. Elle est par exemple à l'origine de la création de l'EPSIC. Dans ce contexte, elle avait décidé de lancer, en 2003, ce prix avec l'objectif de soutenir un employeur particulièrement actif dans le domaine de la formation d'apprentis. Depuis sept ans, la Ville de Lausanne s'est associée à ERL et offre un deuxième prix. En 2015, la Ville de Lausanne a décidé de compléter ce soutien par une troisième récompense, fondée exactement sur les mêmes principes, mais expressément destinée à des entreprises actives dans le commerce de détail et à celles actives dans la restauration et l'hôtellerie.

Le règlement du Prix, qui précise les conditions de participation, est disponible sur le site internet d'ERL www.sic-lausanne.ch et sur celui de la Ville de Lausanne www.lausanne.ch/erl. Les dossiers de candidature doivent être adressés au secrétariat d'ERL **au plus tard le 30 juin prochain** (ERL, case postale 1215, 1001 Lausanne).

Les entreprises lauréates recevront 300.- francs par mois durant toute la durée de l'apprentissage. Pour sa part, l'apprenti(e) qui réussira son examen final recevra un montant de 500.- francs pour récompenser son effort. En 2014, les entreprises qui ont obtenu le prix étaient *la Bijouterie My Carra et la Brasserie La Riviera.*

ERL et la Municipalité de Lausanne se réjouissent de la poursuite de ce partenariat et espèrent que cette récompense contribuera à consolider la vocation formatrice des entreprises engagées en faveur de l'apprentissage.

Economie Région Lausanne
La Municipalité de Lausanne

Renseignements complémentaires :

- **Christian Masserey, ERL, tél. 058 796 33 46**
- **Denis Décosterd, Ville de Lausanne, Développement de la ville et communication, tél. 021 315 24 10**

Lausanne, le 06.05.2015